



BASSINS

Bassins, le 15 mai 2015.

Préavis n° 03/15

Préavis municipal relatif à la refonte et l'extension du parking manifestations
pour le complexe sportif, scolaire et culturel

Préambule

Le projet initial de la construction du complexe sportif, scolaire et culturel avait une ligne budgétaire de 30'000.- CHF pour les aménagements extérieurs. Il y figurait des remaniements mineurs d'arbres et de terre.

Pilotage du projet.

La municipalité comptait prendre les éventuels surcoûts de construction du complexe sur le budget de 3 MIO CHF alloué pour cet objet, précisément sur le compte « Divers et Imprévus ».

En cours de réalisation, certaines options et contraintes imprévues sont venu se greffer au projet. La majorité de ces surcoûts on put être absorbés dans leurs lignes budgétaires allouées respectives. Malheureusement, certaines options prises dépassent leurs lignes budgétaires, impactant le compte « Divers et Imprévus.

Par exemple, le sol sportif était initialement de type « Zürich » et avait un coût posé d'environ 53'000.- CHF. Après consultation de la DGEO cantonale en vue de l'homologation VD1 de la salle sportive, cette dernière nous a vivement recommandé de prendre le sol de type « Thun » pour le confort sportif scolaire. Le surcout de ce nouveau sol est d'environ 30'000.- CHF, directement attribué sur le compte « Divers et Imprévus »

Un autre exemple impactant ce compte est la décision d'équiper tous les luminaires en LED à la place de néons et lampes sodium. Dans ce projet de construction écologique basé sur du bois suisse et local, une attention toute particulière a été portée à l'économie d'énergie grise engendrée. Il était judicieux d'apporter une évolution « écologique » sur la consommation future d'électricité du complexe. Cette option a engendré un surcoût d'environ 15'000.- CHF, impactant directement le compte « Divers et Imprévus ».

Plusieurs exemples mineurs, comme l'attention toute particulière à l'équipement culturel (poules pour portique de spectacle, choix de mobilier « bar manifestations » plus performants et plus pratiques, gradins amovibles supplémentaires, déplacement du beach volley alors qu'il devait être démoli, etc.)



BASSINS

Réalisation du complexe.

Au moment de la mise à l'enquête, des oppositions, dans un premier temps, sur le dimensionnement du parking et, dans un deuxième temps, sur l'orientation géographique du parking ont été déposées, complexifiant la situation.

Dans le but de ne pas retarder les travaux, la municipalité a levé ces oppositions en proposant un parking redimensionné complémentaire, avec une assiette géographique en azimut et en élévation différente, pour un usage exclusif lors de fortes affluences en cas de manifestations.

En réponse à cette réorientation, les oppositions ont été levées.

Financement

Les coûts engendrés par ces levées d'oppositions s'élèvent à 177'141.60 CHF, arrondie à 178'000.- CHF, y compris l'évacuation d'environ 500 m³ de terre, non prévu dans le premier projet de « grand parking » avant le repositionnement géographique, la modification de la conduite ESP de la fontaine ainsi que des honoraires s'y rapportant.

Afin de ne pas modifier le taux d'imposition communal, ou d'augmenter l'endettement communal plafonné, la Municipalité vous propose de financer cet objet par la vente d'actions Romande Energie pour un montant couvrant les 178'000.- CHF.

Conclusion

En fonction des explications données par la Municipalité, il est **demandé au conseil communal** de Bassins

vu le préavis municipal n° 03/15 du 15 mai 2015,

où les conclusions des rapports des commissions des Finances,

considérant que cet objet figure à l'ordre du jour,

d'accorder à la municipalité **la refonte et l'extension du parking manifestations pour le complexe sportif, scolaire et culturel**, selon le mode de financement présenté

d'autoriser la Municipalité à vendre pour un montant couvrant 178'000.- CHF d'actions de la Romande Energie.

Au nom de la Municipalité de Bassins

Le Syndic : la Secrétaire :

 


D. Lohri M. Noirot